

10.06.2022 – 17:30 Uhr

Le Prix Caritas à Lea Hungerbühler



Luzern (ots) -

Le Prix Caritas 2022 a été décerné vendredi à Lucerne à Lea Hungerbühler, fondatrice et présidente de l'association AsyLex. La lauréate s'engage pour les droits des personnes en fuite et, avec de nouvelles approches, elle aide les personnes en quête de protection à faire valoir leurs droits. Cet engagement lui vaut le Prix Caritas, qui lui a été remis par Alec von Graffenried, président de la ville de Berne.

Lea Hungerbühler, 33 ans, est avocate spécialisée en droit des marchés financiers, et elle officie comme juge au Tribunal pénal de Bâle-Campagne. Elle met bénévolement ses compétences au service des droits humains pour l'association AsyLex. L'idée de sa création lui est venue alors qu'elle travaillait il y a quelques années sur une île grecque pour une ONG qui offrait un soutien juridique aux réfugiés par le biais des technologies numériques. Ce travail bénévole l'a inspirée à fonder en 2017 l'association AsyLex dont elle est aujourd'hui la présidente. Lea Hungerbühler souhaite ainsi mettre son expertise juridique au service des personnes qui ont fui en Suisse et qui doivent faire face à un système d'asile complexe et parfois difficilement compréhensible.

Conseil et représentation juridiques en ligne, bénévoles et gratuits

AsyLex se distingue par plusieurs aspects des autres offres existant depuis peu ou plus longtemps dans le domaine de l'aide aux réfugiés. L'association, essentiellement financée par des dons, vient en aide aux personnes réfugiées grâce à des représentants et conseillers juridiques bénévoles. AsyLex peut compter sur environ 150 bénévoles en Suisse et à l'étranger, dont de nombreux avocats et juristes, soutenus par différents experts des domaines de la migration et de l'asile. De nombreux interprètes, dont la plupart sont d'anciens clients, assurent la compréhension entre les différentes langues. " Toute personne qui demande l'asile doit pouvoir comprendre dès le début les grandes lignes de la procédure à laquelle elle est soumise, connaître les critères d'octroi de l'asile et avoir accès à tout moment à des conseils juridiques gratuits ", explique Lea Hungerbühler. La particularité d'AsyLex est que le conseil juridique est exclusivement en ligne - les clients contactent AsyLex par mail et via les médias sociaux. Des chatbots sont également mis à disposition pour des informations systématisées. Le site Internet d'AsyLex informe clairement, dans un langage compréhensible, sur le système d'asile et propose également des modèles de lettres et de formulaires en sept langues.

Alec von Graffenried, président de la ville de Berne, a salué dans son éloge l'engagement de Lea Hungerbühler pour les droits des personnes qui cherchent protection et sa persévérance pour le respect des droits humains.

Engagement avec succès devant le Tribunal fédéral et au plan international

En 2020, l'équipe d'AsyLex a obtenu une grande victoire avec le " AsyLex Detention Project ". Elle a obtenu la sortie de détention en vue d'expulsion de plus de 50 personnes. " J'ai vu dans plusieurs cas que des personnes étaient détenues sans que les conditions légales soient remplies ", explique Lea Hungerbühler. AsyLex a obtenu gain de cause devant le Tribunal fédéral et a encore remporté quinze autres succès avec de nouveaux cas - pour trois rejets.

Lea Hungerbühler et ses collègues de l'association sont persuadés qu'en ce qui concerne le droit d'asile, les voies de recours sont insuffisantes en Suisse. " Il n'existe malheureusement qu'une seule instance de recours dans le domaine de l'asile : le Tribunal administratif fédéral. Et cette jurisprudence ne correspond pas vraiment à notre conception du droit, du droit d'asile, du droit des réfugiés et de la protection des droits humains. Nous nous voyons donc souvent contraints de faire remonter les décisions

négatives du Tribunal administratif fédéral aux différentes instances de l'ONU. " C'est par exemple souvent le cas de situations dans lesquelles des aspects spécifiquement féminins ne sont pas pris en compte comme ils le devraient, les engagements internationaux de la Suisse n'étant alors pas respectés. Au niveau international, AsyLex a obtenu 20 fois des " mesures intérimaires " (mesures suspensives) devant les instances de l'ONU, entre autres le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ; seules trois demandes ont été rejetées. L'enregistrement de recours internationaux demande énormément de temps et de ressources, et représente donc un grand défi pour une jeune organisation comme AsyLex - en particulier pour les représentants juridiques qui travaillent pour la plupart à titre bénévole.

Caritas Suisse s'engage pour la dignité inaliénable et les droits de chaque être humain. Les personnes en fuite et les personnes en quête d'asile ont particulièrement besoin de soutien pour faire valoir leurs droits, s'intégrer dans notre société et se construire des perspectives d'avenir. En décernant le Prix Caritas 2022 à Lea Hungerbühler, Caritas Suisse souhaite soutenir un engagement social novateur et durable. Le prix est un encouragement à continuer à protéger les droits des personnes en fuite et des requérants d'asile, avec le professionnalisme et l'humanité qui caractérisent les prestations d'AsyLex.

Le Prix Caritas est décerné chaque année à des personnes qui apportent une contribution exceptionnelle dans le domaine social, de la coopération au développement ou de la compréhension interculturelle et qui se distinguent par leurs grandes compétences professionnelles et humaines. Le montant du prix de 10'000 francs est versé à un projet de la lauréate.

Contact:

Pour de plus amples informations : Elisabeth Karagiannis, responsable du Secteur Communication et Marketing, tél. 041 419 22 70, courriel ekaragiannis@caritas.ch.

Information aux rédactions : la remise du Prix Caritas a lieu vendredi 10 juin à 17h30 au Centre de culture et des congrès (KKL) de Lucerne. Des photos de la lauréate peuvent être téléchargées directement sur notre site Internet : www.caritas.ch/photos. Des photos de l'événement sont également disponibles au cours de la soirée. D'autres informations sur le Prix Caritas 2022 : www.caritas.ch/prixcaritas

Medieninhalte



Lea Hungerbühler a fondé en 2017 l'association AsyLex, qui offre un soutien juridique gratuit en ligne aux personnes en quête de protection. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Caritas Schweiz / Caritas Suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100890684> abgerufen werden.